



Office français de la biodiversité
Direction régionale Bretagne
84 rue de Rennes – 35510 CESSON-SEVIGNE
02 23 45 06 06 - dr.bretagne@ofb.gouv.fr
www.ofb.gouv.fr/bretagne

Monsieur le Président
Eau & Rivières de Bretagne
Rue Crec'h Ugen
22810 Belle-Isle-en-Terre

Direction régionale Bretagne

Binic, le 16/04/20

Affaire suivie par : Sylvie Detoc

Vos références :

Objet : votre courrier relatif à la mobilisation des inspecteurs de l'environnement en période de confinement

Monsieur le Président,

La période que nous connaissons actuellement est une crise sanitaire majeure. Dans ce contexte inédit, l'office français de la biodiversité s'organise pour continuer à préserver la biodiversité, tout en garantissant la santé et la sécurité de ses personnels et des usagers.

À cet égard, les interventions sur le terrain ont été priorisées en fonction des enjeux et des urgences, parmi lesquelles figurent notamment la gestion des pollutions importantes et des autres atteintes graves à la biodiversité, la police sanitaire de la faune sauvage (grippe aviaire et peste porcine africaine, par exemple). Les interventions programmées non urgentes ont été reportées.

En Bretagne, les épisodes de pollutions que vous citez ont fait l'objet de demandes d'information précises préalables auprès des personnes concernées, et lorsque les enjeux sanitaires ou de biodiversité le nécessitaient, mes services se sont déplacés pour faire les constats nécessaires et engager les suites appropriées. Les atteintes aux milieux suite à des travaux que vous citez feront quant à elles l'objet de procédures ultérieures dans la mesure où une intervention en période de confinement n'était pas requise.

L'engagement de l'OFB pour la biodiversité se joue via son rôle de police mais aussi sur des dossiers pour lesquels l'expertise des inspecteurs de l'environnement est au service de la protection des espèces et des milieux (appui technique, connaissance, ...). Ce travail sur dossiers se poursuit en ce moment, en télétravail, et permettra dans de nombreux cas de contribuer à améliorer la qualité des eaux et restaurer les milieux naturels.

Aujourd'hui – dans des conditions particulières liées à cette crise sans précédent – comme demain, vous pourrez compter sur la capacité d'expertise et la mobilisation de l'établissement pour contribuer à mettre en œuvre, aux côtés de l'Etat et de la Région - avec laquelle nous avons fondé l'Agence Bretonne de Biodiversité - mais aussi à vos côtés, une politique régionale ambitieuse visant à relever le défi de la biodiversité, non pas seuls, mais avec l'ensemble des acteurs et citoyens, la biodiversité étant l'affaire de tous et ayant besoin de la mobilisation de tous.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée,

La Directrice régionale Bretagne

Sylvie DETOC

Copie :

- Madame la Préfète de Région Bretagne ;
- Monsieur le Vice-Président du Conseil Régional de Bretagne

Office français de la biodiversité
Direction régionale Bretagne
84 rue de Rennes – 35510 CESSON-SEVIGNE
02 23 45 06 06 - dr.bretagne@ofb.gouv.fr
www.ofb.gouv.fr/bretagne